



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°IDF-002-2025-02

PUBLIÉ LE 3 FÉVRIER 2025

# Sommaire

## **Agence Régionale de Santé /**

IDF-2025-02-01-00001 - Demande d'approbation de l'avenant n° 18 en date du 23 septembre 2022 à la convention constitutive du **??**groupement de coopération sanitaire (GCS) « Blanchisserie Inter-hospitalière de Seine-et-Marne » (2 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-02-01-00001

Demande d'approbation de l'avenant n° 18 en  
date du 23 septembre 2022 à la convention  
constitutive du  
groupement de coopération sanitaire (GCS) «  
Blanchisserie Inter-hospitalière de Seine-et-Marne  
»

**Service émetteur :**

Direction de l'Offre de soins  
Pôle Efficience  
Département Etablissements de santé  
et stratégie territoriale

Courriel : [ars-idf-gcs@ars.sante.fr](mailto:ars-idf-gcs@ars.sante.fr)

Monsieur Benoît FRASLIN  
Administrateur du groupement  
Groupement de coopération sanitaire BIH 77  
16 rue de la Bauve  
77100 MEAUX

Saint-Denis, le 1er février 2025

Objet : Demande d'approbation de l'avenant n° 18 en date du 23 septembre 2022 à la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire (GCS) « Blanchisserie Inter-hospitalière de Seine-et-Marne »

Monsieur l'administrateur,

Vous m'avez transmis aux fins d'approbation l'avenant n° 18 en date du 23 septembre 2022 à la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire (GCS) « Blanchisserie Inter-hospitalière de Seine-et-Marne » par courriel adressé à mes services le 30 décembre 2024.

Il apparaît que les caractéristiques du GCS « Blanchisserie Inter-hospitalière de Seine-et-Marne » sont les suivantes :

- **Objet** : mise en commun des moyens humains et matériels nécessaires afin de faciliter, d'améliorer et de développer l'activité de ses membres dans le domaine de la gestion du linge mis à disposition des patients, des résidents et des professionnels des établissements membres du groupement.
- **Siège social** : 16 Rue de la Bauve, 77100 MEAUX
- **Membres** :
  1. Grand Hôpital de l'Est Francilien – Site de Meaux  
Établissement de santé privé d'intérêt collectif  
dont le siège social sis 2 à 6, rue Saint-Fiacre, 77100 MEAUX
  2. Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne – Site de Fontainebleau  
Établissement public de santé  
dont le siège social sis 55, boulevard du Marechal Joffre, 77300 FONTAINEBLEAU
  3. Centre Hospitalier de Soissons  
Établissement public de santé  
dont le siège social sis 46, avenue du Général de Gaulle, 02200 SOISSONS
  4. Groupe Hospitalier Sud Ile-De-France - Siège Melun  
Établissement public de santé  
dont le siège social sis 270, avenue Marc Jacquet, 77000 MELUN
  5. Centre Hospitalier de Provins  
Établissement public de santé  
dont le siège social sis, route de Chalautre La Petite, 77160 PROVINS
  6. La Fondation La Renaissance Sanitaire - Villiers-Saint-Denis  
Établissement de santé privé d'intérêt collectif  
dont le siège social sis 1, rue Victor et Louise Montfort, 02310 VILLIERS-SAINT-DENIS

7. Pôle de Santé Orgemont du Groupe L.N.A. Santé – Meaux  
Société par Actions Simplifiée  
dont le siège social sis 2, rue d'Orgemont BP 128, 77100 MEAUX
  8. E.P.M.S. de Chancepoix - Château-Landon  
Établissement public local social et médico-social  
dont le siège social sis Chancepoix, 77570 CHÂTEAU-LANDON
  9. E.H.P.A.D. des Tamaris - Crouy-sur-Ourcq  
Établissement public local social et médico-social  
dont le siège social sis 13, avenue de Fussy, 77840 CROUY-SUR-OURCQ
  10. G.C.S. Imagerie Santé Pôle – Melun  
Groupement de Coopération Sanitaire Privé  
dont le siège social sis 270, avenue Marc Jacquet, 77000 MELUN
  11. E.H.P.A.D. du Clos Fleuri - Donnemarie-Dontilly
  12. Établissement public local social et médico-social  
dont le siège social sis 125, rue du Parc, 77520 DONNEMARIE-DONTILLY
  13. E.P.M.S. le Provinois – Provins  
Établissement public local social et médico-social  
dont le siège social sis, Chemin des Grattons, 77160 PROVINS
  14. Pôle pluriprofessionnel de Santé – Coulommiers  
Sociétés Interprofessionnelles de Soins Ambulatoires  
dont le siège social sis 28, avenue Victor Hugo, 77120 COULOMMIERS
- Durée : indéterminée

En l'absence d'une décision expresse intervenue au terme du délai de deux mois prévus à l'article R. 6133-1-1 du code de la santé publique, je vous informe que l'avenant n° 18 en date du 23 septembre 2022 a été approuvé tacitement à compter du 23 novembre 2022. Le cas échéant :

- Vous disposerez du droit de demander une attestation de décision tacite auprès de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France.
- Le présent courrier fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la région Île-de-France et vaudra publication de la décision tacite d'approbation susmentionnée.
- La décision tacite pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois à compter de sa publication au RAA.
- Un recours contentieux contre la décision tacite pourra être formée auprès du Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'administrateur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
Île-de-France

Par délégation



Agence régionale de santé d'Île-de-France  
Direction de l'Offre de Soins  
Directeur adjoint  
Kore MOGNON

Signé électroniquement par Kore  
MOGNON - Directeur adjoint de l'Offre  
de Soins

Le 01/02/2025 à 08:06